

Le Baron et le Vieux Village

Roynac

La randonnée en chiffres

9,7 km

360 m D+

3h - Facile

Le vieux village en ruines de Roynac, niché sur les hauteurs de la plaine, offre un magnifique panorama imprenable grâce à sa table d'orientation.



Un village perché



Le vieux village de Roynac, situé sur les hauteurs et aujourd'hui en ruines, date du XVIIIe siècle. Il était alors composé de plusieurs hameaux. Il a été délaissé au XIXe siècle par les habitants à la recherche de nouveaux espaces à cultiver.

Le Baron et le Vieux Village

Roynac

Pas-à-pas

Au départ du village de Roynac, monter le long de l'église de la route départementale. Prendre d'abord le trottoir pour la longer côté herbeux. Prendre le premier chemin à droite dit Chemin de la Beriane. Continuer le long de ce chemin et passer le hameau.

Au bout de 800m environ, tourner à gauche sur le Chemin de la Rochette. A 200m à droite se trouve le départ de la randonnée.

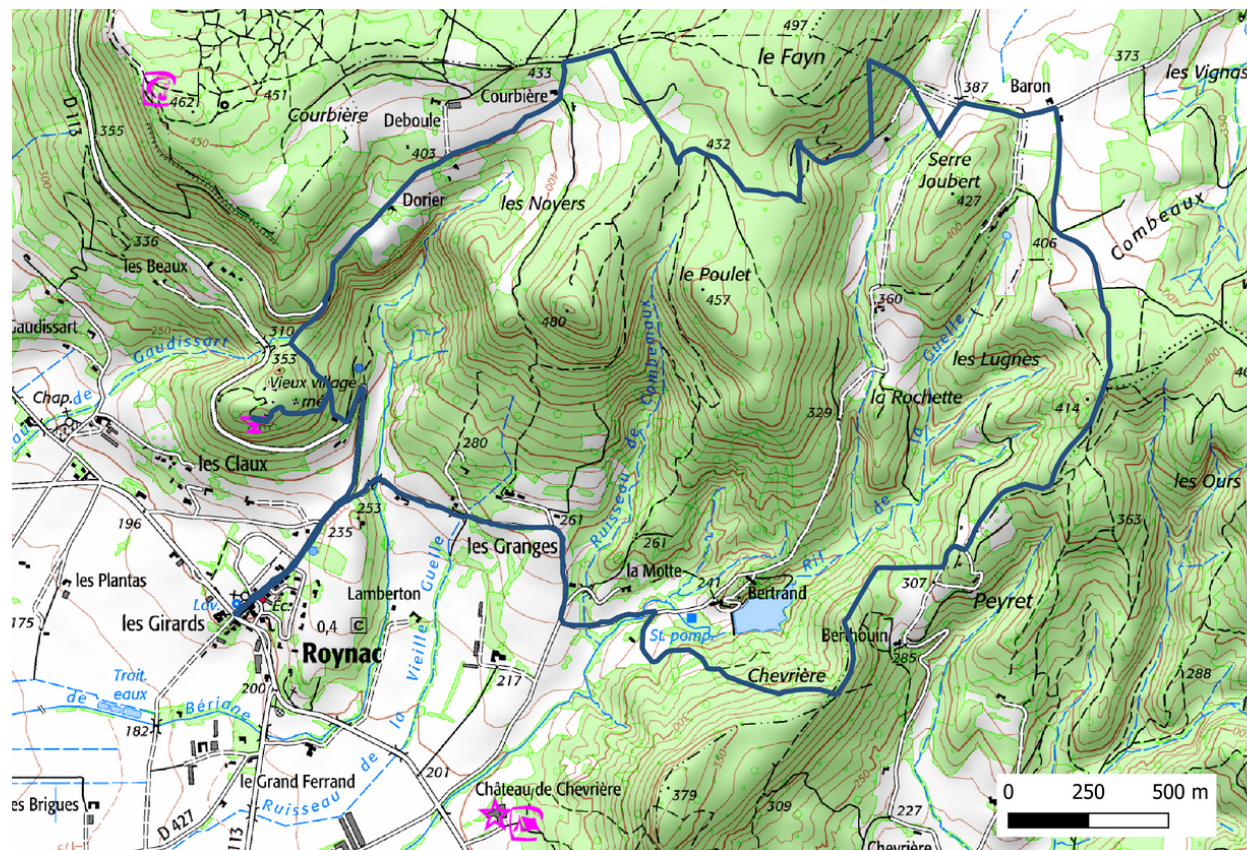
Monter à droite sur le chemin le long de la maison, traverser le champ, longer la lisière et entrer dans le bois pour arriver à la crête (points de vue de Chevière à droite).

Le site dit de la « Crête de la colline de Chevière », restreint en superficie (environ 2,7 ha), se situe au sommet du mont de la Chevière à cheval sur Roynac et Puy-Saint-Martin.

Tourner à gauche (balisage commun avec les circuits n° 70, 5 et 32) et continuer en sous-bois jusqu'à un chemin carrossable.

L'emprunter sur la gauche, et prendre à gauche à 50m. Traverser le bois et le champ pour atteindre une route goudronnée. Prendre à gauche sur 300m.

Au grand chêne situé un carrefour : laisser la piste sur la gauche et emprunter le chemin à droite qui vous mène jusqu'au bois.



Au bout de la montée, prendre à droite le chemin qui serpente en sous-bois. Au poteau de Courbière, prendre à gauche et suivre la route goudronnée sur 500m avant de descendre à gauche.

Un sentier mène en aller-retour au vieux village (église du XIe siècle et table d'orientation immanquable). Attention : accès aux ruines du clocher interdit !

Retour par le même sentier jusqu'en bas, prendre à droite en laissant à gauche le chemin d'arrivée au vieux village. Le sentier débouche sur la D113 : prudence ! Après 1km, retrouver le village de Roynac.